Journée d'accueil étudiants M1 2nd degré et CPE

Lundi 04 septembre 2023

INSPE de Dijon : 4 départements et 1 laboratoire

INSPE
Académie de Dijon

4 Départements

MEEF
Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation

Sciences de l'éducation
Recherche en éducation

Diderot
Ingénierie des métiers de la formation et de la culture

CIPE
Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation des enseignements

+ 1 Laboratoire de recherche

IREDU
Institut de recherche sur l'éducation

Master MEEF Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre :

4 mentions de Masters MEEF en formation initiale et continue

- Master MEEF 1er degré
  → Professeur des Écoles
- **Master MEEF 2nd degré**
  → Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel
- **Master MEEF encadrement éducatif**
  → Conseiller Principal d'Éducation
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation
  → Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)
  → Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

1 Diplôme Inter-Universitaire « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - **entrée dans le métier** » avec 3 parcours :

- 1er degré
- 2nd degré
- Encadrement éducatif

INSPE : département MEEF

MEEF
Direction
Estelle Vallet-Santamaria estelle.vallet-santamaria@u-bourgogne.fr **Julien Mugnier** julien.mugnier@u-bourgogne.fr
Service administratif formation et scolarité scolarite2d@espe.u-bourgogne.fr
Responsable du service **Paméla Koné** **Coordination 2nd degré** : **Nathalie Buchillot** M1 MEEF 2nd degré : Maria Rosario DE CARLO

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M1	Nom du Responsable M2
Allemand	Sandrine Douru	
Anglais	Frédérique Lamblot	Pauline Papa
Documentaliste	Étienne Boggio	
Sciences de gestion	Dominique Laurence Fabienne Gauyacq	
Education musicale	Nadège Lemonnier	
EPS	Aurélie Varot	Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert	
Histoire Géographie	Caroline Guerin	Thierry Hohl
Lettres	Marie-Odile Contzler	Bruno Cardi
Mathématiques	Anne-Laure Thiel	Julien Mugnier
Physique- chimie	Estelle Decorse	
SES	Estelle Vallet-Santamaria	
SVT Biotechnologie	Emmanuella Di Scala	
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny	
CPE	Amélie Duguet	Dominique Pasteur

Formation M1 MEEF : un référentiel de compétences

Formation des enseignants

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A
arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013
MEN - DGESCO A3-3

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

Coopérer au sein d'une équipe

Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées

Formation M1 MEEF : un référentiel de formation (réforme 2021)

Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence
BLOC A Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	**EDUQUER**	connaître le contexte institutionnel
		comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
		s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC
		inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission
	COMMUNIQUER	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)
		s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée
		adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)
BLOC B Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	**ENSEIGNER les SAVOIRS**	maîtriser les savoirs à enseigner
		concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement
		sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner
		gérer et aménager des espaces de travail
		préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	PLANIFIER et SEQUENCER	maîtriser et mettre en oeuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC
		concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en conhérence avec les textes
		planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
	EVALUER	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions
		construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves
		analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis
		faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto- évaluation
	FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
		tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages
		prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi
		maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace
		accompagner les élèves dans la construction de leur parcours
	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle
		analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.
BLOC C Le professeur, acteur de son développement professionnel	**SE FORMER**	identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel
	COOPERER	s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif
		participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre

Formation Master MEEF 2nd degré

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

Connaitre le cadre de référence et fondements éthiques

COMMUNIQUER

Numérique, communication écrite, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

ENSEIGNER LES SAVOIRS
PLANIFIER ENSEIGNER

ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage, inclusion de l'élève, apprendre à apprendre (outils et méthodes pratiques)

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE
Préparation et analyse du stage

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER
COOPÉRER

(au choix)
Culture numérique
Culture artistique et patrimoniale
Culture internationale
Culture citoyenne
Culture de la recherche

Formation Master MEEF CPE

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUQUER

Connaitre le cadre de référence et fondements éthiques
Apports de la sociologie en éducation, CPE et vie scolaire...

COMMUNIQUER

Numérique, communication écrite, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

CONCEVOIR ET ANIMER
PRENDRE EN CHARGE

ÉVALUER

FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage, inclusion de l'élève, apprendre à apprendre (outils et méthodes pratiques)

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE
Préparation et analyse du stage

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

SE FORMER
COOPÉRER

Coopérer au sein d'une communauté éducative
SST

ÉVALUATION

- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des 9 compétences.

- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 Niveaux d'acquisition (0 à 4)
  => Niveau 2 minimum sur chaque compétence pour valider l'année de master

- Pas de session 2 mais possibilité d'une seconde chance qui n'est pas automatique.

- Un travail sur le mémoire dès l'année de M1 (niveau 2 minimum attendu)

Formation M1 MEEF

Une approche par compétence des formations de l'INSPE précisé dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site de l'INSPE

Master MEEF 2nd degré

Ce master vise à assurer une solide formation académique en lien avec la recherche et formation professionnalisante aux métiers de l'enseignement.
Il propose également dans tous ses enseignements des dispositifs destinés plus spéci préparation du concours de recrutement de **Professeur de collège et lycée.**

Renseignements : 03 80 39 35 90/92

Les disciplines proposées

Parcours de formation	Fiche descriptive		Fiche filière		
Sciences et Techniques					
Mathématiques	M1	M2	M1	M2	
Physique-Chimie	M1	M2	M1	M2	
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	M1	M2	M1	M2	**+ d'info**
STAPS					
Education Physique et sportive	M1	M2	M1	M2	
SVTE					
Sciences de la Vie et de la Terre	M1	M2	M1	M2	

L'ANNÉE DE MASTER 1

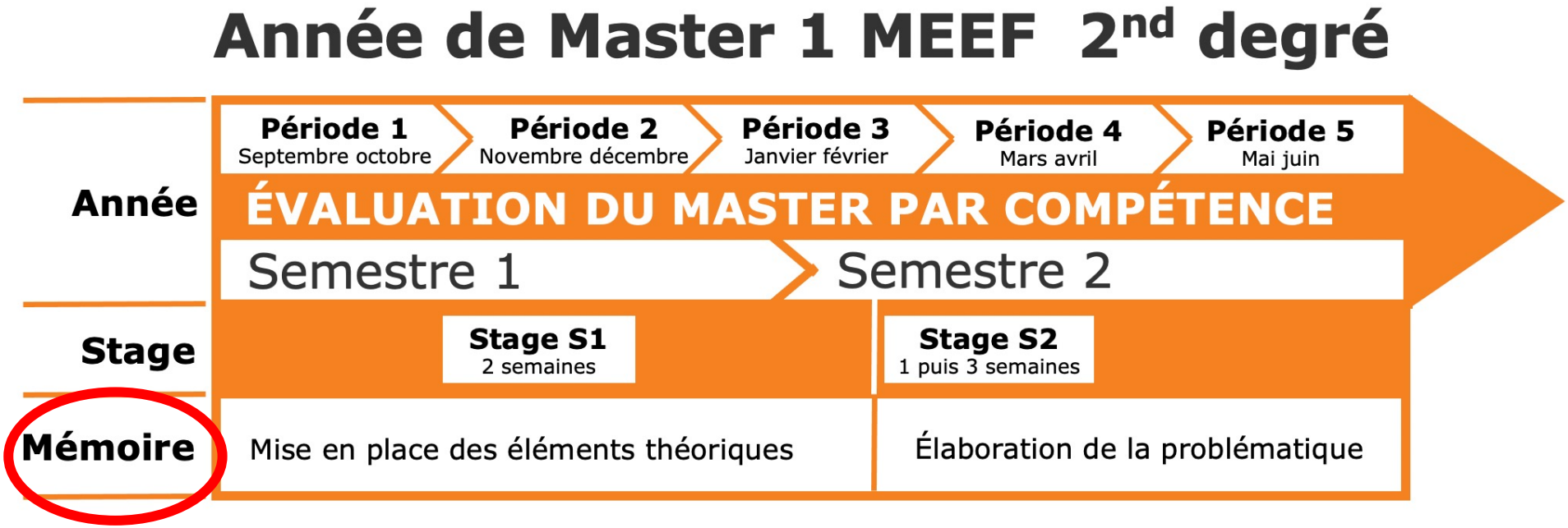

ATTENTION : le redoublement en M1 n'est pas de droit

Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune

- Tous les mercredis et vendredis

ATTENTION (aux lieux & horaires)

Formation Transversale S1

Les mercredis et vendredis (9h 30 - 12h 30 & 13h30 - 16h30)
(pour les blocs de 3 heures à Dumont)

UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

Ec1 : Connaitre le cadre de référence et fondements éthique
(Cadre de référence dans EDT)

Référent : Frédéric Orobon

- Politiques éducatives et enjeux institutionnels (15 h CM)
- Appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier (3 h CM)

EDUQUER

Ec2 : Communiquer

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler et Pauline Papa

- Usage responsable d'internet et numérique éducatif (4 h CM et 8 h TD) (Num dans EDT)
- Maîtrise de la langue française (9 h TD) (Com dans EDT)

COMMUNIQUER

Formation Transversale S1

UE 3 : le praticien réflexif.

RENDRE PLUS EFFICACE SON ENSEIGNEMENT

Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (16 h CM) (Cognitif dans EDT)
  Référent : Lucie Corbin

- Inclusion des élèves (6 h CM et 6 h TD) (Inclusion dans EDT)
  Référent : Denis Tavant

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2a : Recherche et mémoire (cadre théorique) (14 h CM et 8 h TD) (Méthodo dans EDT)
  Référent : Nathalie Charvy

- Ec2b : Stage 15 h (par les formateurs disciplinaires) (7 h TP durant les jours des formations disciplinaires)

Formation Transversale S1

UE4 : Le professeur acteur de son développement professionnel
(attention les CPE ne sont pas concernés par cet enseignement)

Ec 1 : se former à : (à choisir via une application en ligne)
(20 heures / Culture dans EDT)

- **Culture numérique**
- **Culture artistique et patrimoniale**
- **Culture citoyenne**
- **Culture internationale**
- **Culture de la recherche.**

Attention Groupes de TD spécifiques !!

Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler, Estelle Vallet-Santamaria, Julien Mugnier ou Emmanuella Di Scala.

Formation Transversale S1

- Planning sur le site du Département MEEF
  - > http://meef.u-bourgogne.fr/
  - > Info dès aujourd'hui (puis de nombreuses mises à jour)

- 1er cours le 06 septembre CM sur le campus et cours sur le site Dumont

Formation Transversale
Emploi du temps

- Planning sur ADE
- Groupes sur le site du Département MEEF
  - > http://meef.u-bourgogne.fr/
  - > Infos dès aujourd'hui (puis de nombreuses mises à jour)

Formation Transversale
Emploi du temps – Différents groupes

- Groupes de CM :
  CM A : de A à Lak et CM B : de Lal à Z + étudiants SII
- Groupes de TD « standard » → groupes de TP
- Groupes de TD « méthodologie du mémoire » → groupes de TP
- Groupes de langue
- Groupes « culture »

LIEUX DE FORMATION MASTER MEEF 1

1- Cours UFR : sur le campus (sauf CPE, SG , SES et Prof doc) Les SII auront cours sur le site de Chalon S/ Saône et dans des établissements scolaires.

Enseignements disciplinaires

2- Cours INSPE (sur le site de Dumont ou sur le campus)

Enseignements disciplinaires

Enseignements transversaux :

- Campus ou Dumont pour les CM
- Dumont pour TD et TP

STAGES (6 semaines en tout)

Stage d'observation et de pratique accompagnée

Objectifs du stage : permettre la découverte d'un contexte professionnel et pratiquer une alternance « conception - mise en œuvre - analyse de pratique » pour aller vers une autonomie progressive.

Semestre 1 :

Le vendredi 20 octobre + deux semaines groupées du 06 au 17 novembre.

Semestre 2 :

	Groupé du 12 février au 22 mars
Avec visite	CPE / Math / Musique
Sans visite	Allemand / Anglais / EPS / Espagnol / Histoire-Géographie / Lettres modernes / Physique-chimie / Professeur documentaliste / Sciences de Gestion / SES / SII / SVT

- Les étudiants en binôme, dans les classes d'un professeur/CPE d'accueil
- Ils sont suivis par un formateur INSPE
- Dispositif de préparation et d'analyse de stage par groupe de 4 à 6 étudiants
- 1 visite au S2 selon les parcours
- Portfolio

L'ANNÉE DE MASTER 2

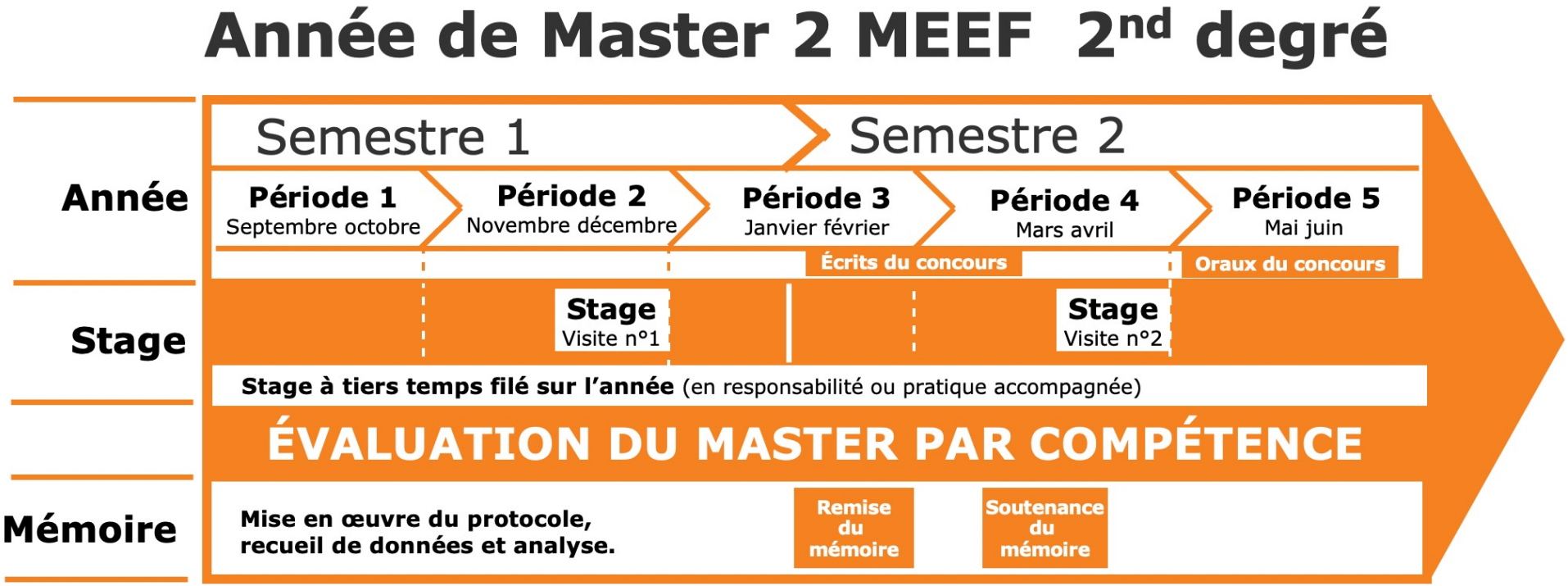

ATTENTION : le redoublement en M2 n'est pas de droit

Évaluations des formations du Master

CPER (conseil de perfectionnement)

1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
2. Y sont représentés : responsables (UFR, INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des étudiants (M1 & M2)
3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

Mise en garde

BU INSPÉ SITE DUMONT

→ Votre **carte d'étudiant** est votre carte de BU
*Une **carte provisoire** peut vous être établie en BU si vous ne disposez pas encore de la carte d'étudiant (Pass'uBFC).*

→ Informations pratiques sur bu.u-bourgogne.fr
Accès au compte-lecteur et aux ressources numériques

→ Nb de **prêts par BU** : 15 documents pour 30 jours.
Les prêts se cumulent d'une BU à l'autre.

→ Vous pouvez emprunter dans une BU et rendre dans une autre (ex. prêt en BU INSPÉ et retour en BU Droit-Lettres)

ESPACES e-NID

L'Espace Numérique Informatique et Digital à l'INSPÉ de Dijon est constitué de deux espaces équipés de matériels numériques adaptés à diverses situations de formation, mis à disposition des formateurs et des étudiants sous diverses modalités d'utilisation.

Accessible aux étudiants

- Accompagnés d'un formateur dans le cadre d'une formation.
- En présence d'un responsable numérique dans les temps libres de cours.

Emprunts de matériels

- Les matériels transportables (Visualiseurs, classes tablettes, caméras, ...) peuvent être empruntés pour une durée limitée à 15 jours sous conditions de réservation

Pour avoir accès aux espaces et aux matériels vous devez en faire la réservation sur le portail applicatif :
https://annuaire.inspe.u-bourgogne.fr/portail/ rubrique « Outils »

RESTAURATION (site Dumont)

ETUDIANTS 2023-2024
Le site INSPE de Dijon Dumont met à votre disposition un service de restauration. Le menu de la semaine est affiché à l'entrée du self. Il est également disponible sur le site internet de l'INSPE (https://annuaire.espe.u-bourgogne.fr//MENU.pdf) Celui-ci fonctionne du lundi au vendredi.

L'accès au self est ouvert de 11h30 à 13h00.
L'accès au service se fait par l'achat de tickets repas, propres à l'INSPE (il ne s'agit pas de tickets C.R.O.U.S.)

Les modalités de vente sont les suivantes :

Vente au bureau 11 – Service de gestion RdC – auprès de M. Pierre PETIT

Tous les jours de 9 H à 11H50.

Tickets vendus par carnet de 10 (à l'unité sous conditions voir bureau 11)

RESTAURATION (site Dumont)

Tarif : *3,70 € le repas*, soit 37 € le carnet de 10.
Les tarifs sont susceptibles de changer au 01/01/2022.

Il peut vous être demandé de prouver votre qualité d'étudiant en présentant votre carte d'étudiant.

Les tickets ne sont pas remboursables.
Ils sont également utilisables sur le site INSPE de Macon.

Le service fonctionne comme un self traditionnel :
Entrée + Plat + Accompagnement + Fromage **ou** yaourt + Dessert **ou** Fruit

Il n'est pas autorisé d'apporter votre propre repas dans le réfectoire et de manger dans les salles de cours !

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2023-2024
M1 2nd degré

INSPE et UFR : qui fait quoi ?	
INSPE	**Composantes**
Inscriptions administratives	Enseignements portés par l'UFR : - Emplois du temps - Organisation des évaluations (taches simples)
Fiches de transfert (départ ou arrivée) en cas de changement d'université	
Dispense d'assiduité en cas de statut salarié (demande à effectuer le 30 septembre au plus tard sauf si contrat de travail signé au-delà).	
Enseignements transversaux et portés par l'INSPE : - Emplois du temps - Organisation des évaluations (Tâches simple et tâches complexes) - Gestion des résultats (niveaux d'acquisition)	
Suivi des stages	
Organisation des jurys	
Communication des résultats	

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2023-2024
M1 2nd degré

INSPE les contacts	
Responsable bureau 2nd degré : Nathalie BUCHILLOT	
INSPE	scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr
M1	**Maria Rosaria DE CARLO** (03 80 39 35 92)

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2023-2024
M1 2nd degré

Inscription à l'université

- Date limite : 15 jours après la rentrée soit le 20/09/2023 au plus tard

- Pas d'inscription = pas de convention de stage, interdit d'examens

- Les étudiants rencontrant des difficultés techniques son invités à demander un RDV en présentiel par mail à scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr en indiquant en objet « DEMANDE RDV IA + le nom du diplôme ».
  Un RDV sera fixé sur la chaîne d'inscription sur le campus – bâtiment Gabriel sans doute sur des heures de cours mais il ne pourra pas être proposé mieux. Le mail de convocation reçu fera office de justificatif d'absence en cours.

- A partir du 1er octobre : envoi des informations uniquement sur votre boite mail uB qui doit être active ! L'activation dépend de votre inscription. L'Inspé ne communiquera que sur votre boîte mail uB.

ATTENTION : ne pas s'inscrire en temps que fonctionnaire-stagiaire !

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2023-2024
M1 2nd degré

Assiduité et gestion des absences

Conformément au référentiel LMD, l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines par le biais de feuilles d'émargement (TD et TP). Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Les règles de gestion de l'assiduité seront mises en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.

Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au CROUS pour les boursiers.

Pour les enseignements portés par l'INSPE, les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un **délai de 48h à compter de la fin de l'absence. L'Inspé ne sera pas en mesure de traiter les justificatifs fournis hors délais. Risque : apparaitre absent injustifié sur la matière et donc défaillant au M1.**

Les <u>répartitions dans les groupes</u> doivent être respectées et donc pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changements sans justification considéré comme une absence injustifiée**
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraine pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques

Examens

Informations pratiques (lieu, date, horaire) aux M1 :

- Affichage dans les UFR, au Bâtiment Gabriel et sur le site Dumont
- Envoi par mail personnalisé pour les étudiants salariés (liste fournie par les UFR)

Pour les enseignements transversaux (communs à toutes les disciplines) :

- Remise des travaux/devoirs :
  - Tout devoir remis hors délai sera refusé.
  - Tout **devoir non rendu** est considéré comme une absence injustifiée et **entrainera une défaillance** sur l'unité d'enseignement (UE) concernée et donc un échec en M1.
  - Lorsque l'évaluation consiste à rendre un travail par voie électronique, le seul mode de dépôt dématérialisé autorisé est le dépôt via la plateforme **Plubel (seule preuve recevable de dépôt)**. A défaut, les travaux seront considérés comme non rendus et l'étudiant sera déclaré défaillant sur l'enseignement concerné. Les devoirs envoyés par les étudiants par mail au correcteur ne seront en aucun cas considérés comme des devoirs officiellement remis.

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2023-2024
M1 2nd degré

Contact

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF !

Présence à Dumont Bureau 2nd degré salle 55 en face de la salle 53.

Affichage dates et heures sur la porte du bureau (à consulter en cas de modification)

RAPPEL - Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !

A partir du 1er octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante uB ! Pensez à activez votre adresse uB après votre inscription !

- Utilisation de sondages via certaines applications pour les stages M1 ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse uB
- limite le risque d'erreurs

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Dijon
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Rentrée 2023-2024
M1 2nd degré

RDV tout à l'heure dans votre salle !

L'équipe du bureau MEEF 2nd degré passera tout à l'heure dans les salles de chaque discipline afin de récupérer les feuilles d'émargement.

Service Formation INSPE-Bureau
2nd degré
Université de Bourgogne
6 boulevard Gabriel
Bâtiment Gabriel
Bureau R14

Merci de votre attention.

Suivez nous sur twitter :

@INSPE_BOURGOGNE

À tous
une très bonne année !

Présentation BU INSPÉ Dijon

Rentrée INSPÉ uB 2023

- DIU MEEF 2nd degré 2023/2024
- Master MEEF 2nd degré 2023/2024

BU INSPÉ DIJON

Site INSPÉ MEEF Dijon (atrium)

51 rue Charles-Dumont – 21000 DIJON

La BU INSPÉ est une BU
du **réseau** des BU de l'Université de Bourgogne (uB).

- Elle compte **4** implantations départementales :
  BU INSPÉ Auxerre (89) / Dijon (21) / Mâcon (71) / Nevers (58).
- *Seule la BU INSPÉ Dijon propose la documentation **2nd degré**, en plus de celle du 1er degré.*

BU INSPÉ DIJON

Une **équipe de 6 personnes** à votre service,
des **ressources** spécialisées en enseignement-éducation
pour les étudiants et enseignants INSPÉ,
les CPE et professeurs (stagiaires) de l'Académie.

BU INSPÉ Dijon, 51 rue Charles Dumont - 21000 Dijon www. bu.u-bourgogne.fr 03.80.67.09.45 - bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr

Responsable : Delphine VALENCE, professeur-documentaliste

Site web des BU uB

http://bu.u-bourgogne.fr

Accès via le site des BU uB

- au **moteur de recherche des BU uB** :
  signalement des références des documents disponibles,
  physiques (en BU) ou en ligne (abonnements des BU + libre accès)
- aux **ressources numériques** sur abonnement,
  comme Cairn.info, Dalloz, Europresse…
- à votre **compte-lecteur**
  (renouvellement de prêt, réservation, sauvegarde de recherches…).

http://bu.u-bourgogne.fr

Emprunter, se connecter à la BU INSPÉ

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus uB.

→ Votre **carte d'étudiant.e** (Pass'uB) est votre carte de BU.

Idem pour les **DIU**, avec la carte uB de professeur-stagiaire.

*Une **carte provisoire** peut vous être établie en BU*
si vous ne disposez pas encore de la carte d'étudiant (Pass'uBFC).

→ Vos identifiants **ENT uB** sont vos identifiants d'accès

- à votre compte-lecteur
- aux ressources numériques sur abonnement BU

Informations pratiques sur bu.u-bourgogne.fr et à l'accueil des BU uB

Collections BU INSPÉ / domaines

- Pédagogie, psychologie et sociologie de l'éduc
- Système éducatif, éducation inclusive, égalité de
- Didactique des disciplines des 1er et 2nd degrés
- Interdisciplinarité, éducation à…

Collections imprimées : livres et revues

- → ouvrages pédagogiques et didactiques
- → annales - ouvrages de préparation CRPE / CAPES / bibliographie CPE
- → manuels scolaires 1er et 2nd degrés
- → revues pédagogiques et scientifiques
- → livres jeunesse

Documents multimédias

Ressources numériques via le site des BU

→ livres numériques (via Numilog, Cairn…)
→ bouquets de revues (via Cairn…)

Conditions de prêt en BU

- Nombre de prêts par BU :
  15 documents

- **Durée** du prêt :
  30 jours

- sauf pour documents particuliers (préparation Concours – à préciser) :
  durée de prêt limitée à 15 jours.

BU INSPÉ Dijon : horaires d'ouverture

Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h

Modifications horaires ?

Infos à la page BU INSPÉ Dijon et sur Twitter.

BU INSPÉ Dijon implantée **dans l'atrium**
du site INSPÉ MEEF Dumont.

Options pratiques

Options pour faciliter votre organisation

→ On peut emprunter dans une BU, **rendre dans une autre BU**
(ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)

→ **Prêts entre site** (**PES**) possibles entre sites distants,
avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence

→ **Copieur** disponible à la BU INSPÉ Dijon :
photocopies avec Pass'uBFC (à créditer en ligne)
+ numérisation avec clé USB

En bref !

A la BU INSPÉ, vous trouverez les ressources pour

- documenter ou compléter vos cours INSPÉ
- préparer vos stages, votre travail contractuel
- accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR

L'ensemble de l'équipe est à votre service pour accompagner votre parcours de formation en matière documentaire.

BU INSPÉ et formations INSPÉ

- **UE3 Ec2 M1 - Faire preuve de réflexivité /**
  Recherche et mémoire (S1 et S2).
  L'équipe des formateurs-référents BU intervient dans la formation préparant au (pré-)mémoire.

- Atelier BU pour **DIU** / Documentation TSNR

- D. Valence, professeur-documentaliste, intervient aussi pour :
  * **UE1 Ec2 M2 – Communiquer / Numérique éducatif**

Toutes les informations BU INSPÉ sur

http://bu.u-bourgogne.fr

Twitter @bibliothequesub

Instagram bibliothequesub

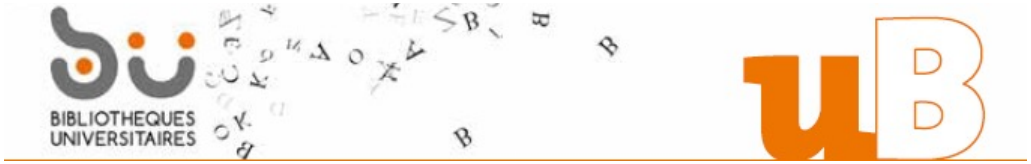

Vous pouvez nous contacter par mail :

bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr

et par téléphone

03 80 67 09 45

Bonne rentrée à tous !